Brommeschbierg

Edderten

Kléngelfeld

Knäppchen

Millegéieren

Mouerwiss

Hummerland

al Millen

Dëmchesgrond

Rue de l'Eau

Rue du Soleil

Rue Hudberg

Rue Jean Schortgen

Rue de la Gare

Rue Pierre Schmit

Rue Thomas Byrne

Rue des Légionnaires

Rue des Fleurs

Rue de la Tannerie

Chemin de fer

Chemin de fer désaffecté

Chemin de sortie

Chemin rural

Rue du Chemin de Fer

Rue de la Fontaine

HAB-1 IIIa 1L

HAB-2 III 3L

HAB-1 IIIa 1L

HAB-2 II 3L

HAB-2 II 3L

HAB-2 III 6L

HAB-1 IIIb 1L

HAB-2 III 21L

HAB-2

HAB-1 IIIa 1L

HAB-1 IIIa 1L

HAB-1 IIIa 1L

BEP

BEP

ECO-c1

EC

EA

Legende

Délimitation du PAP et des zones du PAG

- Délimitation du PAP
- Délimitation des différentes zones du PAG
- Délimitation de la densité dans les différentes zones

Nombre de niveaux et de logements par immeuble

I,II,III, ... nombre de niveaux pleins

L1, L3, L6, ... nombre de logements

Secteur et éléments progetés d'intérêt communal:

- Bâtiments à conserver
- Gabarits à conserver
- Monument à conserver
- Muret à conserver
- Arbre à moyenne ou haute tige à conserver
- Alignement obligatoire pour constructions principales

Servitudes

- Servitude de type urbanistique - type: "environnement construit": EC
- Servitude de type urbanistique - type: "ensemble architectural": EA
- Servitude de type urbanistique - type: "Cité Néiwiss": CN
- Servitude de type urbanistique - type: "Cité Berens": CB
- Servitude de type urbanistique - type: "Quartier Brill": QB
- Servitude de type urbanistique - type: "Helbertsbam": HB

Zones ou espaces définis en exécution de dispositions spécifiques relatives:

- Immeubles et objets bénéficiant des effets de classement comme patrimoine culturel national ou inscrits à l'inventaire supplémentaire

Fond de plan

- Parcellaire (PCN 2014)
- Constructions existantes (PCN 2014)
- Constructions ajoutées (photo aérienne ACT 2013)
- Limite communale

TÉTANGE, DOEMPTCHESGROND

TÉTANGE, RUE DE LA FONTAINE - PARTIE SUD

TERRITOIRE DE LA COMMUNE DE KAYL

Référence: 19597/18C
Le présent document appartient à ma décision d'approbation du: 26/07/2023
La Ministre de l'Intérieur
Taina Bofferding

0 500 1.000 m

INDICE	DATE	COMMENTAIRES
A	20.02.2017	Adaptations du PAP suite à la saisine du Conseil d'Etat en date du 14.02.2017
B	15.10.2017	Modifications relatives à l'avis du Conseil d'Etat du 14.02.2017
C	28.05.2018	Modifications suite à l'approbation du Ministre de l'Intérieur du 24 mai 2018
D	10.11.2022	Adaptations selon la modification « Adaptations et redressement erreurs matérielles »
E		
F		
G		

MAÎTRE DE L'OUVRAGE

COMMUNE DE KAYL

PROJET

PROJET D'AMENAGEMENT PARTICULIER - QUARTIER EXISTANT

PLAN

LOCALITE DE TETANGE - PARTIE CENTRE-OUEST

BUREAU D'ÉTUDES

zilmplan s.à r.l.

Urbanisme & Aménagement du Territoire

4, rue Albert Simon
L-5315 Contern
Tel: +352 26 390 1
info@zilmplan.lu
www.zilmplan.lu

DESSINÉ PAR	SAY	FORMAT	A0 (841x1189 mm)
VÉRIFIÉ PAR	CRH	ÉCHELLE	1:1.000
DATE	27.07.2016		0 25 50 m
FICHIER	P:\LP-SC\2018\R2018\178_ModPAG et PAPqe -erreurs mat\2_Plans\PDF\1_Versions coordonnées\PAP-QE		
PLAN N°	20140409-ZP_KAYL_PAP_QE_PG_07_d		

FOND DE PLAN : © ORIGINE CADASTRE: DROITS RÉSERVÉS À L'ÉTAT DU GRAND DUCHÉ DE LUXEMBOURG - COPIE ET REPRODUCTION INTERDITES